

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| ○ Réclamation | contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de caractère personnel.

N° W19-565881

ND: 43153

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9740

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LABIBAT ABDELKAIDER

Date de naissance : 1947

Adresse : HAY AZHAR IM. N° 4 SIDI BERNOUSSI CASA

Tél. : 06 80 49 55 69

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. NADIL Mohamed Amine
Chirurgien en Traumatologie
Sidi Med Bekkali Lot. Jawhara, Casablanca
05 22 20 07 Urgence : 06 51 38 33

Date de consultation : 28/08/2020

Nom et prénom du malade : OUPAOI FATIMA

Age : 56 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du praticien attestant le paiement de l'acte
28/08/2020	CS	300 DH	NP: 910	DR. NADIR Chirurgien en Troubles de la Mastication 186 route de Kallali, Lot. Jazira - Casablanca - 06.21.10.00 Tél: 05 22 75 38 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet et signature du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ESCUELA Mme. KHEIAR EP EL ORACHI Souad Lotissement ALAZRAK immeuble 1. N° 2 A/H Loghiam Sidi Belmoussa CASABLANCA Tél.: 05 22 75 38 00	28.08.2020	350,120

ANALYSES - RADIGRAPHIES

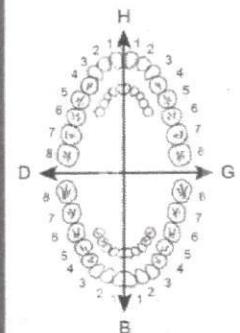
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

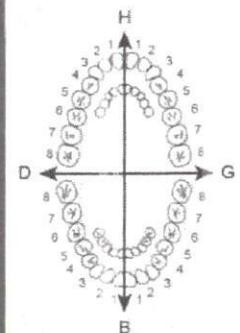
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433562
D	00000000	00000000
B	35533411	11433563

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Nadil Mohamed Amine

Spécialiste en Chirurgie Traumatologique et Orthopédique
Ancien Enseignant à l'Institut Européen des Sciences de la Santé



Ancien Médecin du CHU Henri Mondor de Paris
Ancien Médecin du CHU Ibn Rochd de Casablanca
Diplômé en Arthroscopie et en Microchirurgie à Paris
Diplômé en Chirurgie du Rachis à Strasbourg
Diplômé en Rhumatologie Interventionnelle à Strasbourg
Diplômé en Médecine de Sport à Strasbourg
Diplômé en Echographie à l'Hôpital Militaire de Rabat

الدكتور ناديل محمد أمين

اختصاصي في طب وجراحة العظام والمفاصل

أستاذ سابق بالمعهد الأوروبي لعلوم الصحة

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي هنري منصور بباريس

طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد الدار البيضاء

دبلوم في الجراحة المجهريّة وبالمنظار بباريس

دبلوم في جراحة العمود الفقري بستراسبورغ

دبلوم في الطب الرياضي بستراسبورغ

دبلوم في الفحص بالصدى بالمستشفى الجامعي العسكري بالرباط

Quid faitime
54,68 x 2 = 109,36

1) Mef sol 7,5 g (1-1-1) er -1 en de regos 7/10/2020
14,50 x 3 = 43,50 (1-1-1) si doulou

2) Andol 1g g (1-1-1) 7/10/2020 (1-1-1) si doulou
49,00

3) Belmezol 10 g (1-1-1) 7/10/2020
148,50

4) Cortexan 400 g (1-1-1) 7/10/2020
148,50

= 350,20

Casablanca, le :

28 AOUT 2020

~~رسالة استعانت~~
~~PHARMACIE ESCUELA~~
~~Mr. KHEIAR EP EL OKACHI Souad~~
~~Lotissement AL AZHAR Immeuble 1~~
~~N° 2 Ann Loghla Sidi Bennouss~~
~~CASABLANCA~~
~~Tél. : 05 22 75 98 00~~

Dr. NADIL Mohamed Amine
Chirurgien en Traumato-Orthopédie

1. Bd. Med Bekkali, Lot. Jawhara, Casablanca
Tél. 05 22 70 30 02 Urgence: 06 57 08 38 28

طابق الأول (قرب مركز الشرطة) - الدار البيضاء
Adress : 1, Bd. Mohamed Bekkali, Lotissement Jawhara, 1er Etage (près du poste de police) - Casablanca
E-mail : draminenadil@gmail.com - Urgences : 06 57 08 38 28 - البريد الإلكتروني : Tél. : 05 22 70 10 07 - المستعجلات : الهاتف :